

ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Éditeur-trice, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON, session 2023**

Le président, Emmanuel TRIZAC,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Éditeur-trice, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON, au titre de l'année 2023 :

Monsieur PIEYRE Clément, conservateur en chef, président, Ens de Lyon, Lyon.

Madame CHIFFOLEAU Sylvia, directrice de recherche, vice-présidente, Centre national de la recherche scientifique, Lyon.

Monsieur CARON Yves, IGE, expert, Avignon Université, Avignon.

Madame GIRAUD Frédérique, maitresse de conférences, Université de Paris, Paris.

Madame PETITJEAN Nathalie, attachée principale d'administration de l'état, Université Lyon 2, Lyon.

Monsieur GUYON Régis, professeur certifié hors classe, suppléant, Ens de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon, le 11/09/2023

Pour le président de l'ENS de Lyon  
et par délégation  
le directeur général des services

**Lyasid HAMMOUD**